

**Département
de l'Essonne**
Arrondissement d'Evry

DECISION DU PRESIDENT

DP 2024-156

Nomenclature préfecture :
Service :
Objet :

**7.5 Subventions
Cohésion sociale
Programmation Politique de la Ville 2024 : Versement de subvention (annule et remplace la décision n° 2024-135)**

Le Président

Le Président,

certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte.

VU le Code général des collectivités territoriales et notamment l'article L 5211-10,

La présente décision peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication, d'un recours contentieux auprès du Tribunal administratif de Versailles, sise au 56, Avenue St Cloud 78000 Versailles ou d'un recours gracieux auprès de la Communauté d'agglomération Val d'Yerres Val de Seine, adressé à son Président, aux coordonnées figurant en entête de la présente décision, étant précisé que celle-ci dispose alors d'un délai de deux mois pour répondre. Cette possibilité peut s'exercer par voie postale ou par voie électronique (Télérecours citoyens via le site www.telerecours.fr)

Vu le décret n° 2021-1947 du 31 décembre 2021 pris pour l'application de l'article 10-1 de la loi n° 2000-321 du 12 avril 2000 et approuvant le contrat d'engagement républicain des associations et fondations bénéficiant de subventions publiques ou d'un agrément de l'Etat,

VU la délibération n° 2020-014 du Conseil Communautaire du 5 juillet 2020 portant délégation de pouvoirs au Président de la Communauté d'agglomération Val d'Yerres Val de Seine,

VU la délibération n° 2024-022 du Conseil Communautaire du 4 avril 2024 approuvant le document cadre pour le financement d'actions dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville sur le territoire du Val d'Yerres Val de Seine,

VU la décision n°2024-135 en date du 26 juillet 2024 attribuant une subvention de 8000 euros à l'association Val Solidaire pour le projet « Tiers lieu solidaire et numérique »,

CONSIDERANT les erreurs matérielles dans l'intitulé du projet et le nom de l'association à subventionner,

CONSIDERANT que l'association bénéficiaire de la subvention a bien approuvé le contrat d'engagement républicain susvisé,

DECIDE

Article 1^{er} : D'ANNULER la décision n° 2024-135 et de la **REMPLETER** par la décision n° 2024-156

Article 2 : D'ATTRIBUER une subvention à l'association suivante au titre de l'année 2024 :
- **Visière solidaire :**

Montant : 8 000 € pour le projet « Evaluation des compétences générales et initiation numérique pour orientation ».

Article 3 : Les crédits nécessaires sont inscrits au budget de la Communauté d'agglomération Val d'Yerres Val de Seine.

Article 4 : Le directeur général des services est chargé de l'exécution de la présente décision dont ampliation sera adressée à Madame la Préfète de l'Essonne et à Monsieur le Trésorier principal de Yerres.

Conformément à la convention de dématérialisation Procédure Acte.

Fait à Brunoy,

François DUROVRAY
Président de la communauté d'Agglomération
Val d'Yerres Val de Seine
Président du conseil départemental de l'Essonne

Signé électroniquement par :
François DUROVRAY
Date de signature : 19/09/2024
Qualité : Président

Bordereau d'acquittement de transaction

Collectivité : Communauté d'agglomération Val d'Yerres Val de Seine
Utilisateur : Utilisateur Technique CA Val d'Yerres Val de Seine

Paramètres de la transaction :

Numéro de l'acte :	DP_2024_156
Objet :	Programmation Politique de la Ville 2024 : Versement de subvention (annule et remplace la décision n°
Type de transaction :	Transmission d'actes
Date de la décision :	2024-09-17 00:00:00+02
Nature de l'acte :	Autres
Documents papiers complémentaires :	NON
Classification matières/sous-matières :	7.5 - Subventions
Identifiant unique :	091-200058477-20240917-DP_2024_156-AU
URL d'archivage :	Non définie
Notification :	Non notifiée

Fichiers contenus dans l'archive :

Fichier	Type	Taille
Enveloppe métier Nom métier : 091-200058477-20240917-DP_2024_156-AU-1-1_0.xml	text/xml	935 o
Annexe (Fichier de signature électronique) Nom original : DP 2024_156_signe.pdf Nom métier : 99_SE-091-200058477-20240917-DP_2024_156-AU-1-1_1.pdf	application/pdf	2.1 Mo

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
En attente d'etre postee	11 octobre 2024 à 16h06min08s	Dépôt dans un état d'attente
Posté	11 octobre 2024 à 16h08min49s	La transaction a été postée par l'agent télétransmetteur Christine TAHON
En attente de transmission	11 octobre 2024 à 16h08min54s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	11 octobre 2024 à 16h08min56s	Transmis au MI
Acquittement reçu	11 octobre 2024 à 16h29min10s	Reçu par le MI le 2024-10-11

Bordereau d'acquittement de transaction

Collectivité : Communauté d'agglomération Val d'Yerres Val de Seine
Utilisateur : Utilisateur Technique CA Val d'Yerres Val de Seine

Paramètres de la transaction :

Numéro de l'acte :	DP_2024_156
Objet :	Programmation Politique de la Ville 2024 : Versement de subvention (annule et remplace la décision n°
Type de transaction :	Transmission d'actes
Date de la décision :	2024-09-17 00:00:00+02
Nature de l'acte :	Autres
Documents papiers complémentaires :	NON
Classification matières/sous-matières :	7.5 - Subventions
Identifiant unique :	091-200058477-20240917-DP_2024_156-AU
URL d'archivage :	Non définie
Notification :	Non notifiée

Fichiers contenus dans l'archive :

Fichier	Type	Taille
Enveloppe métier Nom métier : 091-200058477-20240917-DP_2024_156-AU-1-1_0.xml	text/xml	935 o
Annexe (Fichier de signature électronique) Nom original : DP 2024_156_signe.pdf Nom métier : 99_SE-091-200058477-20240917-DP_2024_156-AU-1-1_1.pdf	application/pdf	2.1 Mo

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
En attente d'etre postee	11 octobre 2024 à 16h06min08s	Dépôt dans un état d'attente
Posté	11 octobre 2024 à 16h08min49s	La transaction a été postée par l'agent télétransmetteur Christine TAHON
En attente de transmission	11 octobre 2024 à 16h08min54s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	11 octobre 2024 à 16h08min56s	Transmis au MI
Acquittement reçu	11 octobre 2024 à 16h29min10s	Reçu par le MI le 2024-10-11